

# PROCES VERBAL N° 2025/001

## du CONSEIL MUNICIPAL du 21 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le vingt-et-un janvier à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de LONGUESSE dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Norbert LALLOYER.

**Date de la convocation** : 15 janvier 2025.

**ETAIENT PRESENTS** MM. et MMES. Norbert LALLOYER, Marc-Olivier LAMBERT, Martine ABRAHAM, Philippe DESOR, Marc-Olivier LAMBERT, Joël LALLOYER, Sylvie MORGUE, Jean-Claude SALZMANN, Gérard HARENT, Raymond LEFEVRE, Jean-Louis APARISI, Christian ROUSSEL, Marie-Hélène BARBIER, Anthony DEVIENNE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) :

Catherine DAVID a donné procuration à Philippe DESOR

Mme Marie-Hélène BARBIER a été désignée comme secrétaire de séance.

<b>Nombre de Conseillers</b>	:	<b>en exercice</b>	:	<b>14</b>
	:	<b>présents</b>	:	<b>13</b>
	:	<b>votants</b>	:	<b>14</b>

### **ORDRE du JOUR** :

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion,
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Autorisation pour dépenses d'investissement - année 2025
- Demande de subvention Bibliothèque 2025

### **ADDITIF à l'ORDRE du JOUR** :

- Néant

### **APROBATION du PROCES-VERBAL de la SEANCE du 12 novembre 2024.**

- Après l'ouverture de la séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire ayant fait l'appel des Conseillers et constatant que le quorum est atteint, donne lecture du Procès-verbal du Conseil Municipal précédent, celui-ci est adopté, à l'unanimité des membres présents avec une remarque.

**OBJET : AUTORISATION POUR DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – ANNÉE 2025**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-1 ET L 2121-29,  
Vu l'article L 232-1 du Code des Juridictions Financières,

Considérant qu'il convient d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget primitif 2025,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES en AVOIR DELIBERE à l'UNANIMITE,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à mandater et liquider les dépenses d'investissements sur le budget de la commune avant le vote du budget primitif 2025, dans la limite des crédits et représentant 25 % maximum des crédits ouverts au budget 2024 non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Chapitres	Crédits ouverts en 2024	Montants autorisés avant le vote BP 2025
21 – Immobilisations corporelles	750 527.49 €	187 631.87 €
23- Immobilisations corporelles en cours	700 000.00 €	175 000.00 €

- **Délibération N° 2025/002** -

**OBJET : BIBLIOTHEQUE DE LONGUESSE**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que grâce à l'investissement de 6 bénévoles, notre bibliothèque est visitée chaque semaine par bon nombre d'adultes et d'enfants, individuellement ou dans le cadre scolaire ;

Souhaitant poursuivre et accentuer cette fréquentation satisfaisante, il est possible de solliciter une subvention de fonctionnement intitulée : « Aide aux Projets de Développement » auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise – Direction de l'Action Culturelle de la Bibliothèque Départementale pour l'année 2025.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES en AVOIR DELIBERE,**

**OUI R** le résumé de Monsieur le Maire,

**SOLLICITE** une subvention de fonctionnement pour l'acquisition de livres et de petits matériels divers, abonnements, soit :

- **500 Euros TTC (cinq cents Euros).**

**QUESTIONS DIVERSES :**

. L'Assemblée relance le sujet sur le souci de sécurité routière sur la rue du Moulin et propose d'insérer un article sur le prochain Bulletin Municipal, et accepte les devis pour l'installation d'un radar pédagogique et marquages de voiries. Les Membres sollicitent également un entretien avec le Conseil Départemental pour un avis sur les sorties du Village de la Grande Rue.

. Monsieur le Maire propose une réunion avec les riverains de la rue de la Couture et du lotissement Clos du Verger pour échanger sur le sens de la circulation de ces 2 voies et du danger de la sortie du lotissement en face du restaurant. Cette réunion se tiendra le samedi 08 mars 2025 à 9h. Une réunion de travail entre les Elus est prévue pour le mardi 11 février 2025 à 19h.

. Les prochains Jeux InterVillages auront lieu le samedi 24 mai 2025 probablement sur le terrain de M. AMBEZA en sortie du Village direction Condécourt pour plus d'espace et de stationnement. A prévoir une réunion d'organisation.

. Une Fête Champêtre le 28 juin 2025 pour réunir la fête des Voisins et la fête Nationale du 14/07. Avec un Bal Folk par Sarah Antoine autour d'un feu, repas barbecue et feu d'artifice ...

. Le Regroupement Scolaire RPI a été repoussé. En effet, la Commune a réalisé un plan d'action sur les années à venir et l'évolution de Longuesse et celui-ci a été remis à l'Education Nationale suite à leur demande. Un retour plutôt positif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h15.

Le Maire,  
Norbert LALLOYER

Le Secrétaire de séance  
Marie-Hélène BARBIER